

Hauts-de-France, Aisne
Saint-Quentin
quartier Rocourt
2 à 20, 5 à 11 rue Rouget de Lisle, 15 bis à 25 rue Ann-Morgan

Cité ouvrière Léon Frères à Saint-Quentin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02002938
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : patrimoine industriel la communauté d'agglomération de Saint-Quentin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité ouvrière
Appellation : Léon Frères

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2006. CM 293 à 297, 299, 319 à 326, 575, 578, 580, 642, 644, 646, 648, 558, 660, 662, 664

Historique

En 1924, la société Léon Frères, qui vient de faire reconstruire son tissage de coton situé boulevard Victor-Hugo, créé la Société Civile Immobilière des Habitations Ouvrières de Saint-Quentin pour la construction de cette petite cité ouvrière de 24 logements. Les frères Léon font appel alors au cabinet Malgras-Delmas, déjà en charge de la reconstruction de l'usine. La cité doit alors permettre de fixer les ouvriers du tissage, dans une ville dévastée où les problèmes de logement sont importants.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1924 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Gustave Malgras-Delmas (agence d'architecture, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Société Léon Frères (commanditaire), Société Civile Immobilière des Habitations Ouvrières de Saint-Quentin (commanditaire)

Description

Cette petite cité est composée de six bâtiments de quatre logements chacun (dos à dos et côte à côte). Chaque bâtiment, en brique partiellement enduite, est doté d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les façades antérieures et postérieures sont percées d'une grande lucarne en façade dans laquelle s'inscrivent les deux baies des logements mitoyens. Les pignons sont aussi percés de deux baies au niveau de l'étage. Deux appentis, adossés à chaque pignon, abritent les entrées individuelles des logements ainsi que les sanitaires. Les couvertures sont à longs pans, en tuile mécanique.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; enduit partiel
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, étage en surcroît
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : dispositif pavillonnaire ; 24 logements à quatre unités d'habitation

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Saint-Quentin. Service de l'Urbanisme : Permis de construire : casier sanitaire. **Dossier n°570 - Rampe Saint-Prix.**
1923 - Société Civile Immobilière des Habitations Ouvrières de Saint-Quentin.

Documents figurés

- **Société Civile Immobilière des Habitations Ouvrières de St-Quentin - Maisons à 4 logements [Façades et coupes].** Plan, tirage, 1 : 50, 88 x 63 cm, 28-11-1923, par Malgras-Delmas (architecte). (AC Saint-Quentin. Service de l'Urbanisme ; Permis de construire : casier sanitaire. Dossier n° 570 - Rampe Saint-Prix).
- **Société Civile Immobilière des Habitations Ouvrières de St-Quentin - Plans - Rez-de-chaussée. Plan, tirage, 1 : 50, 64 x 56 cm, 28-11-1923, par Malgras-Delmas (architecte).** (AC Saint-Quentin. Service de l'Urbanisme ; Permis de construire : casier sanitaire. Dossier n°570 - Rampe Saint-Prix).
Société Civile Immobilière des Habitations Ouvrières de St-Quentin - Plans - Rez-de-chaussée. Plan, tirage, 1 : 50, 64 x 56 cm, 28-11-1923, par Malgras-Delmas (architecte). (AC Saint-Quentin. Service de l'Urbanisme ; Permis de construire : casier sanitaire. Dossier n°570 - Rampe Saint-Prix).
- **Société Civile Immobilière des Habitations Ouvrières de St-Quentin - Façades (type n° 2).** Plan, tirage, 1 : 50, 51,5 x 35,5 cm, 28-11-1923, par Malgras-Delmas (architecte). (AC Saint-Quentin. Service de l'Urbanisme ; Permis de construire : casier sanitaire. Dossier n°570 - Rampe Saint-Prix).

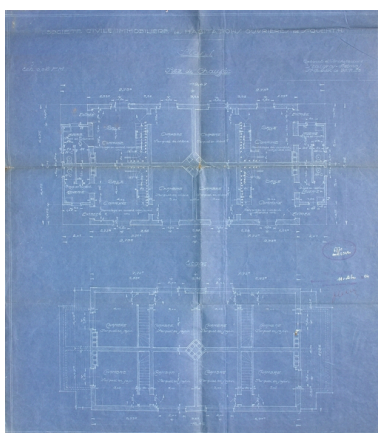
Bibliographie

- **L'Aisne.** *L'Illustration Economique et Financière*, supplément au numéro du 01/11/1924.
p. 39

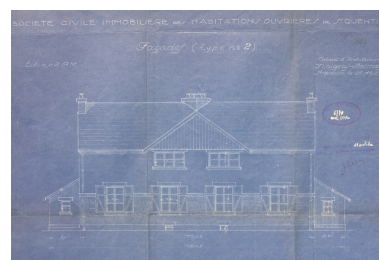
Illustrations



Façades et coupes, par Malgras-Delmas, 1923 (AC Saint-Quentin).
Phot. Pillet Frédéric
IVR22_20060205486NUCAB



Plans du rez-de-chaussée et de l'étage, par Malgras-Delmas, 1923 (AC Saint-Quentin).
Phot. Pillet Frédéric
IVR22_20060205487NUCAB



Façade, par Malgras-Delmas, 1923 (AC Saint-Quentin).
Phot. Pillet Frédéric
IVR22_20060205488NUCAB

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'habitat ouvrier de la Première Reconstruction (IA99000012)

Le logement ouvrier à Saint-Quentin (IA02002970)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

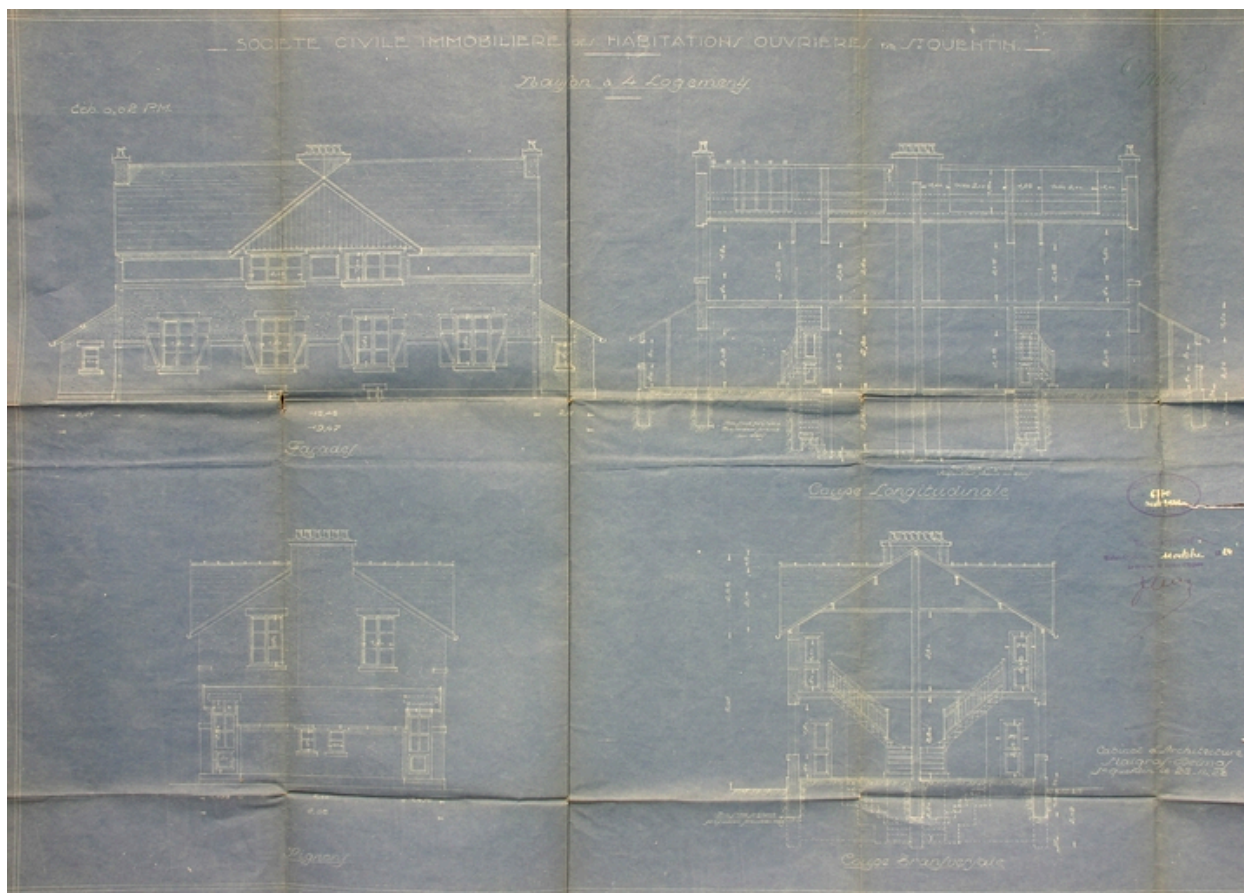
Les établissements industriels de Rocourt (IA02002979) Picardie, Aisne, Saint-Quentin

Cité ouvrière Touron à Saint-Quentin (IA02002939) Picardie, Aisne, Saint-Quentin, quartier Rocourt, 1 à 27 rue Jean-Moulin, 2 à 14 bis rue Roger-Salengro

Ancienne filature de coton Deshouliers, puis Garnier-Parisis, filature de laine Boca-Wulvérick, tissage de coton Léon Frères puis Anta, puis confection Manutex (IA02002844) Picardie, Aisne, Saint-Quentin, Ville close, 10 à 20 rue du Général-Foy, 3 bis à 7 rue de la Tour-Sainte-Catherine, 27 à 31 boulevard Victor-Hugo

Auteur(s) du dossier : Frédéric Pillot

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

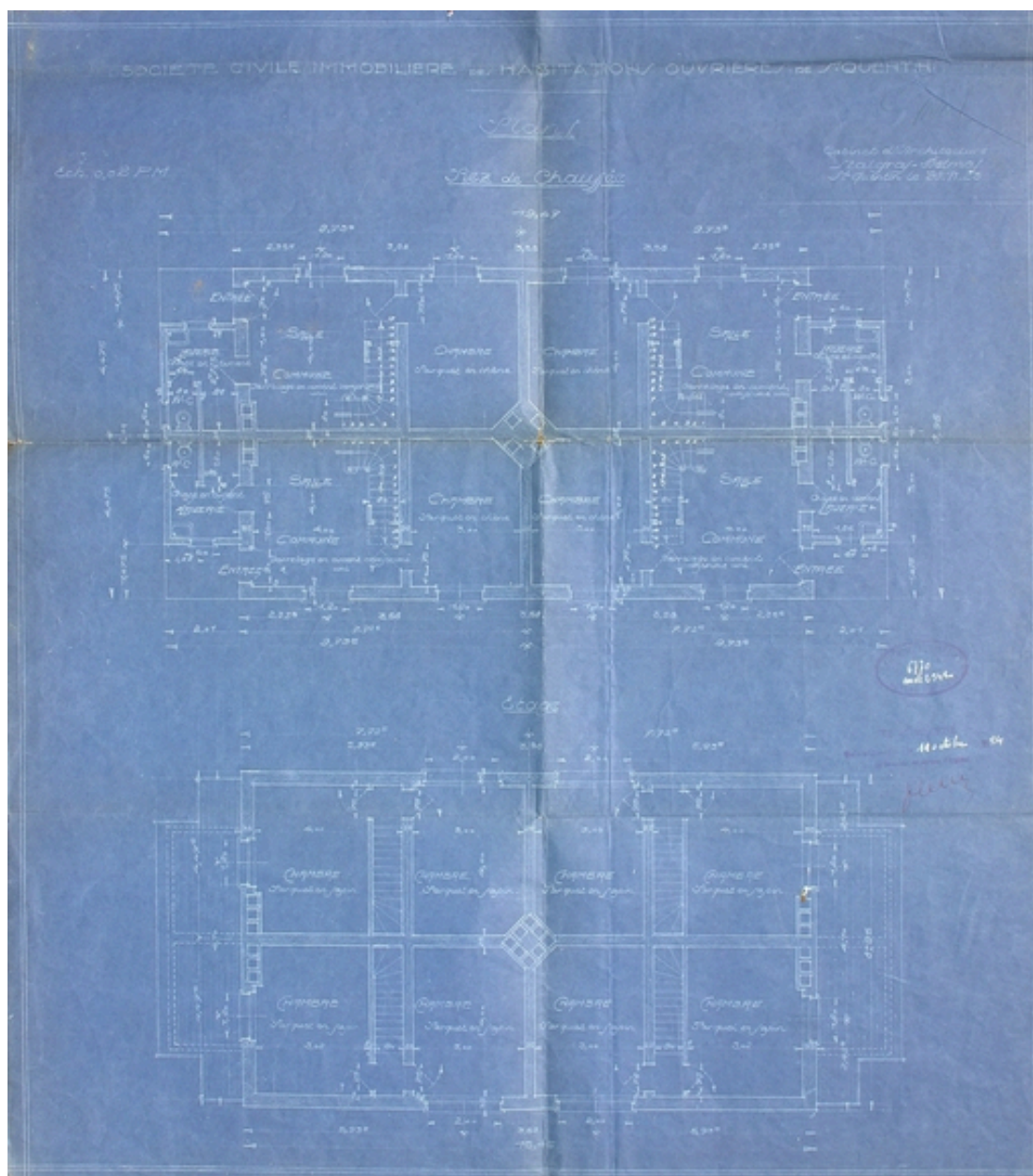


Façades et coupes, par Malgras-Delmas, 1923 (AC Saint-Quentin).

IVR22_20060205486NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans du rez-de-chaussée et de l'étage, par Malgras-Delmas, 1923 (AC Saint-Quentin).

IVR22_20060205487NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

